

Suppléant : **Christophe TUTARD**

Monsieur le directeur,

Par un courrier électronique en date du 25 mai dernier, vous souhaitez connaître ma position sur la sécurité routière.

Comme vous le savez, depuis l'an 2000, les gouvernements successifs ont décidé de mettre en œuvre une politique ambitieuse pour lutter contre la mortalité routière. Il convient de noter que le taux de mortalité routière a diminué de plus de 55% depuis 2000 et nous devons tous nous en féliciter.

Néanmoins, comme vous, je ne suis pas favorable à une politique du tout répressif. Les radars ne doivent pas constituer les seuls outils de la politique de sécurité routière.

La vitesse reste un facteur déterminant dans la majorité des accidents et les radars sont des outils efficaces pour la réguler mais je souhaite que ces derniers soient placés dans les zones dangereuses ou fortement « accidentogènes », tout en ayant le souci de respecter un maillage territorial équilibré sans les multiplier à l'infini. Les recettes des radars ne doivent pas constituer la variable d'ajustement du budget de l'Etat !

Je suis favorable au développement d'une ambitieuse politique de prévention avec une meilleure information des conducteurs. De plus, les nombreuses campagnes de communication et la sensibilisation des élèves durant leur parcours scolaire ont démontré leur efficacité ces dernières années : je souhaite donc que le nouveau Gouvernement renforce cette politique destinée aux plus jeunes.

Si je suis élue députée de la deuxième circonscription de la Charente, je voterai en faveur de toutes les mesures de prévention en matière de sécurité routière qui seront proposées. De plus, si ce nouveau Gouvernement proposait dans les textes financiers futurs d'augmenter le produit des amendes routières, j'y opposerai, (comme je m'opposerai contre toutes les hausses de taxes ou d'impôts).

Je reste à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de toute ma considération.

Marianne REYNAUD-JEANDIDIER

Candidate aux élections législatives  
2ème circonscription de la Charente